

## Environnement | La première coopérative carbone européenne lancée à La Rochelle



Cinq ans après les accords de Paris sur le climat, le territoire de la Rochelle accélère sa transition pour atteindre son objectif zéro carbone en 2040. Elle a lancé officiellement le 16 décembre, la première coopérative locale du carbone européenne. Cette démarche intervient à la suite de la création en 2019 de « l'agrégateur carbone », terme un peu barbare pour désigner un consortium rassemblant des personnes physiques ou morales ayant une expertise dans différents domaines d'activités susceptibles de porter des projets visant la réduction de l'impact carbone.

Si elle prend la désignation de « coopérative », c'est parce qu'elle réunit les collectivités locales, entreprises, associations, organismes de formation et de recherche, associations et citoyens. « La volonté est de créer une société aux valeurs coopératives et résolument engagée dans le développement durable, qui permette de réinvestir les bénéfices réalisés par la société dans d'autres projets environnementaux, et notamment dans la transition écologique, et ceci par des investissements financés par les réserves impartageables », explique l'agglomération rochelaise dans un communiqué.

En plus des deux collectivités rochelaises (Ville et Agglo) et des membres du consortium « territoire zéro carbone » (le port Atlantique, l'Université et le technopole Atlantech), cette coopérative carbone rassemble désormais le site ayrésien d'Alstom, LEA Nature, le Crédit Agricole CMDS, l'Adefip. Les statuts de la coopérative carbone ont été signés ce 16 décembre. En toute logique, c'est le vice-président de l'agglomération en charge de la mise en place du projet territoire zéro carbone, Gérard Blanchard, qui a été élu à la présidence du conseil de surveillance.

« Le choix de la forme juridique s'est porté sur la SCIC, avec l'objectif d'atteindre suffisamment de projets et d'assurer la viabilité économique de la structure. Cela permet d'associer le public et le privé et de réinvestir dans des projets du territoire et d'impliquer les bénéficiaires », explique l'agglomération. L'homme cumule déjà les casquettes d'enseignant-chercheur spécialiste de l'écologie marine et de vice-président en charge de l'enseignement supérieur et la recherche à la Région. Il est aussi l'ancien Président de l'université de La Rochelle.

La présidence du directoire sera quant à elle assurée par Anne Rostaing. Ingénieure et économiste, elle a évolué dans le transfert de technologie, l'innovation et l'énergie (boucle énergétique) avant de se consacrer à la

conception et au montage de la coopérative carbone.

Lire aussi: [l'agrégateur carbone, ça consiste en quoi?](#)

Anne-Lise Durif

*Crédit Photo : Archives Anne-Lise Durif*

*Publié sur [aqui.fr](#) le 17/12/2020*

*[Url de cet article](#)*